



# Concours national de la Résistance et de la Déportation

## *Corpus documentaire et accompagnement pédagogique*

La Fondation Charles de Gaulle accompagne les établissements scolaires qui souhaitent participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) en mettant à leur disposition un corpus documentaire retraçant la **trajectoire de Maurice de Cheveigné**. Celui-ci est contextualisé et accompagné de nombreux objets d'étude, afin de permettre aux enseignants d'aborder les documents choisis de la 3<sup>ème</sup> aux classes de lycée général, technologique et professionnel.

### **Session 2024-2025 : Libérer et refonder la France (1943-1945)**

- **Entrées par le thème « La Libération, un enjeu militaire ou politique ? » :**
  - ➔ La préparation du combat.
- **Entrées par le thème « Refaire la France : les projets des combattants pour l'après-guerre »**
- **Entrées par le thème « Restaurer l'Etat dans une France à reconstruire » :**

### **Repères biographiques et historiques**

Au printemps 1940, Maurice de Cheveigné, ouvrier spécialisé de 19 ans, travaille dans les usines Bréguet Aviation. Outré par la signature de l'armistice avec l'Allemagne qui marque le début de la collaboration, il décide de quitter la France occupée. Ce jeune Francilien parvient à franchir la frontière espagnole, reste en détention quelque temps en Espagne, avant de rejoindre l'Angleterre où il s'engage dans la France Libre en janvier 1941. Après avoir reçu une formation d'opérateur radio, il est parachuté le 30 mai 1942 à Lyon où il finit par rejoindre le service de la délégation du général de Gaulle en France. Echappant plusieurs fois à des arrestations, il reçoit l'ordre de rentrer à Londres le 15 juin 1943. Puis, dans la nuit du 15 au 16 septembre 1943, il revient en France où il opère dans le nord, mais se fait arrêter à Lille le 4 avril 1944. Il est alors interné à la prison de Loosles-Lille où il apprend les débarquements de Normandie et Provence et l'avancée des Alliés, ce qui lui fait espérer sa libération prochaine. Mais le 30 août 1944, les Allemands transfèrent les prisonniers au camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen, près de Berlin. Il y connaît l'enfer concentrationnaire pendant près de huit mois, puis l'horreur des marches de la mort durant plusieurs jours, avant d'être « libéré » en pleine campagne allemande par les administrateurs du camp ayant décidé de fuir seuls à l'approche de l'arrivée des Soviétiques. Il parvient à regagner la France en mai 1945.

Dans les années 1980, Maurice de Cheveigné couche son témoignage sur le papier et rédige ses mémoires, *Radio Libre 1940-1945*. Ceux-ci ne trouvent un éditeur qu'en 2014 grâce au combat d'un ancien camarade résistant, Daniel Cordier qui fut secrétaire de Jean Moulin quand Maurice de Cheveigné était son opérateur radio. Cet ouvrage fut publié plus de vingt ans après son décès.

## Le texte de référence

« Février 1942. (...) STS 52. *Special Training School* N° 52. École spéciale d'entraînement, à Thame Park, non loin d'Oxford. (...)

Nous apprenons la radio clandestine, et deux ou trois autres petites choses. On s'exerce au morse, que je lis déjà à quinze mots par minute, à longueur de journée. L'ancien chef de la police de Hong-Kong nous montre l'art du pistolet. (...) Si vous préférez utiliser votre poignard, frappez plutôt de bas en haut, et non pas comme au cinéma, de haut en bas, car alors, si vous ratez votre coup, la trajectoire du couteau risque de se terminer dans votre cuisse...

Ou alors venez par-derrière, posez votre bras autour de son cou, votre coude sous son menton, et là, sous les côtes, il y a le foie... Si vous n'avez pas de couteau, il y a des façons méchantes d'empoigner l'autre...

Le dessus d'une armoire est une meilleure cachette que le dessous. Le flic moyen se baissera volontiers pour regarder mais il est moins probable qu'il grimpera sur une chaise pour jeter un regard plongeant derrière la corniche. On apprend à enterrer un parachute sans trop laisser de traces, à coder les télégrammes, à cacher un message dans un texte anodin, à utiliser les encres sympathiques... Et on m'enseigne à conduire une automobile.

Et si on est pris ? Ça sera une expérience désagréable. Une pastille de cyanure, à avaler pour permettre d'y échapper, fait partie de la panoplie. Mais il n'y a aucune obligation de s'en servir. C'est à vous de choisir. Nul ne peut dire à l'avance ce qu'il fera sous la torture : essayez de ne pas parler, de parler le moins possible, le plus tard possible, de tenir au moins trois jours pour que la nouvelle de votre arrestation ait le temps d'être connue de vos amis, et ainsi favoriser leur sauvegarde. Tout dépend des capacités de résistance de votre corps et de votre esprit, et de l'habileté de votre tortionnaire... Toutes choses que l'on ne peut découvrir que sur le tas...

Pour les catholiques, à qui l'Église interdit le suicide, un prêtre explique dans un document comment on peut avaler son cyanure la conscience tranquille. »

Maurice de Cheveigné, *Radio Libre 1940-1945*, Edition du Félin, collection « Résistance-Liberté-Mémoire », 2014, pp 59-60.

« Rex [pseudonyme de Jean Moulin] veut te rencontrer, me dit un jour Cordier, rendez-vous sous les arcades de la Comédie. Nous irons le long de la rue de la République. Il nous accostera au moment qui lui conviendra.

Cordier disparaît. Un homme marche à côté de moi. Je regarde ce chef, le représentant du général de Gaulle. Il regarde le radio. Les paroles que nous avons échangées ne sont plus en ma mémoire. Mais il me reste cette impression : nous parlons en gens raisonnables de la part qui est mienne de notre ambition commune. Il est capable de rire. Cet homme est un chef naturel, nul besoin de marques extérieures. Il ne réveille en aucune manière ma phobie des hiérarchies ! Nous échangeons une poignée de main, un au revoir, un sourire... »

Maurice de Cheveigné, *Radio Libre 1940-1945*, Edition du Félin, collection « Résistance-Liberté-Mémoire », 2014, p 92.

« [Dans la nuit du 15 au 16 septembre 1943, près d'Is-sur-Tille, en Côte-d'Or,] Félin j'atterris en douceur me dégage vite de mon harnais sort et arme mon pistolet rampe quelques mètres pour m'éloigner du point d'atterrissage regarde alentour et attends tapi entre les touffes d'herbe... (...)

Le 10 octobre [1943], me voici enfin à pied d'œuvre. Deshayes<sup>1</sup> m'a fourni un poste de radio, deux plans d'émission : Atelier noir et Atelier violet, et quatre télégrammes à transmettre. J'en rédige un autre où j'annonce notre bonne arrivée, et je l'encode. (...)

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Deshayes est le responsable du Bureau des opérations aériennes (BOA) pour le Nord de la France.

Fin octobre, je ne suis pas mécontent du travail accompli : un plan d'émission - Atelier noir - mis en route, un opérateur mis au courant, plus de soixante télétransmis en vingt jours, dont une cinquantaine pour le BOA. Deshayes aussi devrait être heureux de se voir ainsi doté de transmissions, lui qui avait été en panne d'opérations aériennes les deux mois précédents faute de radio.

Il y a des équipes de protections efficaces, des emplacements en nombre presque infini. J'ai rarement travaillé dans d'aussi bonnes conditions.

Michel Gries non plus n'est pas inactif. Il enseigne les subtilités de l'explosif et le mode d'emploi de toute une quincaillerie méchante : ça, utilisé comme ça, ça déraile les trains, et de cette manière les pylônes électriques tombent. Celui-ci sur un piston de locomotive fait merveille. Et cet autre posé sur un moteur électrique le fait fondre. Cet aimant, avec un peu de "plastic" (explosif qui ressemble à du mastic) dans sa cavité, posé sur le différentiel d'une voiture, énerve le conducteur le plus calme. Cette graisse abrasive use les essieux des wagons très vite, et celui-là, qui se déguise en caillou, est très drôle posé sur le chemin de l'Allemand. Gries a des recettes pour toutes les circonstances. »

Maurice de Cheveigné, *Radio Libre 1940-1945*, Edition du Félin, collection « Résistance-Liberté-Mémoire », 2014, pp 112-117.

## **Les objets d'étude**

- La formation des agents secrets français :
  - une formation, entre SOE<sup>2</sup> et BCRA<sup>3</sup> ;
  - Thame Park, un des établissements du SOE spécialisé dans la formation des opérateurs radio ;
  - les techniques de communication et de combat ;
  - l'information sur les risques de la guerre clandestine : arrestation, internement et torture ;
  - la question du suicide en cas d'arrestation.
- Les actions clandestines en France :
  - le parachutage ;
  - la guerre clandestine, des actions multiples (missions d'un opérateur radio, d'un saboteur...) ;
  - l'opérateur radio, un maillon assurant l'unité de la Résistance (lien essentiel entre l'intérieur et l'extérieur) ;
  - les liens avec le BOA<sup>4</sup> ;
  - une organisation au service de la Libération ;
  - la rencontre avec Jean Moulin ou la figure du chef.

---

<sup>2</sup> SOE : *Special Operations Executive* est un service secret britannique qui opère pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a pour mission de soutenir les divers réseaux de résistance des pays en guerre contre les pays de l'Axe.

<sup>3</sup> BCRA : le Bureau central de renseignements et d'action constitue les services secrets de la France libre.

<sup>4</sup> BOA : le Bureau des opérations aériennes est créé en avril 1943 à l'initiative du BCRA pour faciliter les liaisons entre la résistance intérieure française et la France libre, c'est-à-dire veiller à l'acheminement des agents, du courrier et du matériel (armes, postes émetteurs...), et agit jusqu'en 1944.

## **Les documents complémentaires**

« Mon cher ami,

Tu pars pour la France comme parachutiste, et on te remet du poison pour te tuer rapidement au cas où tu tomberais dans les mains des Allemands.

Tu es peut-être catholique : tu sais que tu n'as pas le droit de te suicider et tu te demandes probablement si en conscience tu as le droit d'utiliser ce poison. Voici, je crois, comment tu dois raisonner.

La morale catholique a toujours permis qu'on accomplisse un acte indifférent qui produit deux conséquences : l'une bonne et l'autre mauvaise, pourvu qu'on s'attache à la bonne et qu'on néglige la mauvaise.

Si tu dois un jour absorber ce poison, tu pourras légitimement te dire que tu fais le sacrifice de ta vie pour la sécurité d'autres Français, qu'en faisant cela tu peux accomplir un acte de charité magnifique et que bien loin de commettre un péché mortel, tu peux accomplir, au contraire, un très bel acte de vertu.

Tu sais qu'il existe actuellement des piqûres qui endorment la volonté au point de la rendre incapable de garder un secret. Donc, que tu le veuilles ou non, il sera toujours possible aux Allemands de connaître exactement tout ce que tu veux leur cacher, et particulièrement les noms et adresses de tous les agents que tu vas visiter en France, les lieux d'atterrissage habituels pour tes camarades, ou ceux qui viennent les chercher.

Ton cerveau devient comme un livre ouvert, ou si tu préfères, ton cerveau est un document ultrasecret qui, tombé aux mains de l'ennemi, peut être facilement déchiffré. Il faut donc absolument que ce document soit détruit avant de tomber aux mains de l'ennemi.

Il n'est pas question dans le cas présent de suicide, il est question d'un acte indifférent (destruction d'un document secret) qui a deux conséquences, la première mauvaise : ta mort ; la seconde bonne : la sauvegarde de l'existence de tous ceux dont les noms sont inscrits sur ce document facile à déchiffrer qu'est ton cerveau.

Donc, dans le cas où tu connais des renseignements qui, livrés aux Allemands, leur permettraient d'exécuter d'autres Français et où la destruction de ton cerveau serait absolument le seul moyen d'éviter que ce document passe à l'ennemi, tu as le droit d'absorber ce poison qui seul rendra le document inutilisable.

Mais tu commettrais un suicide et tu n'aurais absolument pas le droit d'absorber ce poison uniquement pour échapper à la torture, ou parce que, par terreur des Allemands, tu ne veux pas tomber vivant entre leurs mains. Partant, pour des raisons personnelles, tu n'as jamais le droit de porter atteinte à ta vie que pour sauver d'autres vies françaises, comme un soldat a le droit de se faire sauter en faisant sauter un pont ou une forteresse dont la position permettrait à l'ennemi de tuer d'autres soldats.

Aumônier Lagrave »

PAUL RIVIERE c. i.  
Compagnon de la Libération  
Député honoraire

EXPOSE DETAILLE des SERVICES qui MOTIVENT LA PROPOSITION

et AVIS DE L'AUTORITE d'AYANT ETABLIE

Maurice de CHEVEIGNE n'avait pas encore vingt ans lorsque, entendant l'appel du 18 Juin, il décida de rejoindre à LONDRES les Forces Aériennes Françaises Libres alors en formation.

Il traverse les Pyrénées le 1er Septembre 1940 et se fait prendre par les Espagnols qui l'internent au camp de Miranda où il restera jusqu'au 20 décembre 1940, libéré par un membre de l'Ambassade d'Angleterre.

Affecté au B.C.R.A., après son instruction militaire à CAMBERLEY, il suit les stages réservés aux agents spéciaux qui doivent partir en France occupée. Il est transmetteur.

Le 30 Mai 1942, parachuté "blind" avec son poste émetteur près de THOISSEY dans l'Ain pour être l'opérateur radio du chef d'une mission politique, Jacques SOULAS, dit "SALMON", sous le pseudonyme de "SAM W", il met près d'un mois pour trouver le contact avec la Centrale de LONDRES, bien qu'il ait appelé à tous ses rendez-vous. Enfin, le 20 Juin 1942, les télégrammes passent dans les deux sens.

A partir de Septembre 1942, la radiogonométrie allemande faisait la chasse aux émetteurs clandestins dans la région de LYON. Ils furent au moins cinq à se faire arrêter en pleine action; de CHEVEIGNE fut le seul à lui échapper.

A la fin de l'année 1942, Jean MOULIN créa la W.T. avec les quelques opérateurs qui survécurent et M. de CHEVEIGNE en devint le directeur provisoire, sous le pseudo "EEL". Ce pool fonctionna pendant plus de six mois et assura entre la France et l'Angleterre les liaisons radio nécessaires à la réussite des opérations aériennes d'atterrissage et de parachutage.

Le jugeant brûlé, Jean MOULIN le renvoie en Angleterre par une opération d'HUDSON sur le terrain "MARGUERITE" dans la nuit du 15 au 16 Juin 1943, en même temps que Raymond FASSIN, Henri FRENAY, Paul RIVIERE et quatre autres passagers. "EEL" (de CHEVEIGNE) qui assurait provisoirement la direction de la W.T. part donc pour LONDRES avec le courrier de Jean MOULIN dont j'extrai ces quelques phrases :

"EEL a fourni un travail remarquable que je suis heureux de signaler une fois de plus. J'estime qu'il est trop jeune pour exercer une autorité sur tout le personnel radio. Je compte à son retour l'affecter simplement au double réseau "Secrétariat SUD et NORD."

PAUL RIVIERE c. i.  
Compagnon de la Libération  
Député honoraire

Après trois mois de repos en Angleterre, de CHEVEIGNE est de nouveau parachuté le 15 Septembre 1943, sous le pseudonyme de "IROQUOIS", sur le terrain "VENDEE" situé à une trentaine de kilomètres au nord de DIJON. En même temps que lui, arrivent son chef direct, "PIQUIER" (Raymond FASSIN, nouveau délégué militaire de la Région A (Nord, Pas de Calais, Somme, Seine Inférieure et Aisne), un saboteur "BRULO" (Lieutenant Michel GRIES, ainsi qu'un autre radio "FLAMAND" (Janin).

Pendant sept mois, de CHEVEIGNE a continué d'émettre des messages quotidiennement, intéressant les opérations aériennes, du nord de la France sur l'Angleterre.

Arrêté par la Gestapo le 4 avril 1944, il est emprisonné pendant six mois à la prison de LOOS. En septembre 1944, il est déporté au camp d'extermination de SAXENHAUSEN où les russes le libéreront lors de leur avance en Mai 1945.

*Je, soussigné, certifie sur l'honneur  
l'exactitude des faits précités*

*Montagny, le 20 Octobre 1990*

*Paul Riviere*

MINISTÈRE D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE

DIRECTION  
DES PERSONNELS MILITAIRES  
DE L'ARMÉE DE TERRE  
SECTION RÉSISTANCE

**MINUTE**  
Modèle 315/024 - (m)

CERTIFICAT DE VALIDATION  
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES  
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Référence I. M. n° 2397  
SEFAG/CAB/EMP  
du 3-2-1950

N° ..... DN/PMAT/RES

DECISION MINISTERIELLE N° 071/DIR

55 273

NOM ~~XXXXXXXXXX~~ LERICHE de CHEVEIGNE PRÉNOMS : Maurice  
Né le 16 août 1920 à PARIS 16<sup>ème</sup> -  
Bureau de recrutement : ..... Classe : ..... N° M<sup>e</sup> de recrutement : .....  
Déporté ~~ou interné~~ de la résistance (1). Carte n° 1099 - 33882  
Interné du 5.4.1944 au 31.8.1944 Déporté du 1.9.1944 au 2.5.1945  
Rapatrié ~~ou interné~~ le (1) 3.5.1945 ~~DEPOSE PAR XXXXXXXX~~  
Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé pour la période d'internement et de  
en vue de la liquidation de ses droits est : déportation

RECTIFICATIF

~~LE GRADE NOTIFIÉ AU TITRE DES F.F.C.~~

A.A. F.F.C.  
du 22.2.1963

**SERVICE MILITAIRE ACTIF**

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat  
et dans une unité combattante la période

du 5 AVRIL 1944 au 2 MAI 1945

Est comptée comme service militaire actif la période du /////

au /////

**CAMPAGNE 1939-1945**

Déporté résistant, ~~interné résistant~~ (1)

Déporté résistant du 5.4.1944 au 2.5.1945

soit 1 ans, 6 mois, 28 jours de campagne double.

Interné résistant du ///// au /////

soit /// ans, /// mois, /// jours de campagne simple.

Blessures de guerre :

Déporté résistant assimilé à un blessé de guerre.

Considéré comme blessé le 1<sup>er</sup> septembre 1944

Déporté résistant blessé de guerre (blessures réelles) :

Blessé ///// le ///// le ///// , soit : UNE BLESSURE.

Destinataire (2) :

Paris, le 6 JAN. 1970

- Monsieur LERICHE DE CHEVEIGNE Maurice  
Canto Perdix - Serres s/Arget  
09 - F O I X -

- EX.C. : B. R. PARIS -

Pour le Ministre et par délégation  
et pour le Général de Corps d'Armée PUECH,  
Directeur des Personnels Militaires  
de l'Armée de Terre,  
L'Officier Civil Hors Classe CALLEC,  
Sous-Directeur.



RT. 1667 - DPMAT. 69

(1) Rayer les mentions inutiles.  
(2) Nom, prénoms et adresse complète.